

Mise à jour du processus d'élaboration de politiques (PDP)

Accès des OIG et OING aux mécanismes de protection de droits curatifs de l'UDRP et de l'URS

Février 2018

Prochaines dates importantes

Le groupe de travail procède à la dernière étape de sa mission, ayant fini d'examiner les 46 commentaires reçus (y compris ceux du GAC) sur son rapport initial, soumis à consultation publique fin janvier 2017. Il a pris en considération les faits nouveaux ou complémentaires, les arguments juridiques et les points de vue exprimés à travers les commentaires publics. Pour l'heure, il étudie différentes idées d'options politiques concernant la question en suspens de l'immunité juridictionnelles des OIG en cas de procédure judiciaire intentée par un bureau d'enregistrement sortant. Le groupe de travail espère terminer cette étape finale début 2018.

Résumé

Ce processus d'élaboration de politiques (PDP) découle d'une recommandation consensuelle du précédent groupe de travail de la GNSO chargé du PDP sur la protection des noms des organisations internationales dans tous les gTLD. Le Conseil de la GNSO devait réclamer un rapport thématique comme étape préalable à un éventuel PDP, afin de déterminer comment modifier éventuellement les mécanismes existants de protection de droits curatifs – à savoir, la Politique de règlement uniforme de litiges relatifs aux noms de domaine (UDRP) et la procédure du Système uniforme de suspension rapide (URS) –, en vue de répondre aux besoins spécifiques des organisations internationales gouvernementales (OIG) et non gouvernementales (OING).

Statut des opportunités d'engagement



Le 2 juin 2014, le Conseil de la GNSO [a résolu](#) de lancer un PDP après examen du [rapport thématique final](#). Le 25 juin, il [a adopté](#) la charte du futur groupe de travail sur le PDP. Le 20 janvier 2017, le groupe de travail [a soumis](#) son rapport initial à consultation publique. Dans le cadre de la rédaction de ses recommandations préliminaires, il a obtenu l'avis d'un expert juridique externe sur la question de l'immunité juridictionnelle des OIG, et examiné la proposition du petit groupe des OIG, envoyée au GAC et au Conseil de la GNSO en octobre 2016. Cet avis et cette proposition sont annexés dans leur intégralité au rapport initial du groupe de travail.

Au cours de la période de consultation publique sur le rapport initial, le GAC a fait part de ses commentaires, de même que le gouvernement américain, plusieurs OIG, divers groupes de parties prenantes et unités constitutives de la GNSO, et des membres de la communauté. Le groupe de travail a lu tous les commentaires reçus et les suggestions adressées par la communauté lors des 59^e et 60^e réunions de l'ICANN. Ses recommandations finales devraient inclure des modifications de ses recommandations initiales en réponse à ces suggestions.

Informations supplémentaires

- Rapport initial du groupe de travail : <https://gns0.icann.org/en/issues/igo-ingo-crp-access-initial-19jan17-en.pdf>
- Charte relative au PDP (adoptée par le Conseil de la GNSO le 25 juin 2014) : <http://gns0.icann.org/en/drafts/igo-ingo-crp-access-charter-24jun14-en.pdf>
- Charte amendée : <http://gns0.icann.org/en/council/resolutions#20150416-3>
- Espace Wiki du groupe de travail (contenant tous les documents d'information et les actualités sur ses réunions et ses délibérations) : <https://community.icann.org/x/37rhAg>